



## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU MCA-BENIN REGIONAL

Le Gouvernement du Bénin a bénéficié d'une subvention auprès du Gouvernement des Etats-Unis à travers le Millennium Challenge Corporation (MCC) pour la mise en œuvre d'un programme régional de transport bénéficiant au Bénin et au Niger.

MCA-Bénin Régional est l'organe mis en place pour l'exécution de ce programme qui est soumis au respect des exigences du MCC, du Gouvernement du Bénin et des normes de performance de la SFI.

Ainsi, pour permettre une bonne performance environnementale et sociale, la Coordination Nationale du programme a mis en place une politique visant l'amélioration continue des pratiques en matière de protection sociale et de l'environnement.

Il s'agit en termes de vision, de faire de ce Compact régional, un éco programme du secteur du transport routier transfrontalier. Elle établit une démarche permanente de respect des dimensions de l'environnement, du social, de la sécurité et de la santé.

Sept (7) principes directeurs sont établis et énoncés comme suit :

1. Respect des obligations de conformité avec une gestion optimale des risques et impacts environnementaux et sociaux de ses activités internes et projets pendant toute la durée du Compact ;
2. Etablissement de conditions de travail saines, sécuritaires et non discriminatoires à l'interne et au niveau de tous les contractants et sous-contractants du programme ;
3. Prise en compte des préoccupations spécifiques des hommes, des femmes et des jeunes y compris les groupes vulnérables à toutes les étapes du projet ;
4. Santé, sécurité et sûreté des communautés locales ;
5. Prévention de la pollution, préservation de la biodiversité et utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles ;
6. Evitement ou minimisation des impacts dus à la réinstallation et préservation/amélioration des moyens de subsistance ;
7. Préservation des éléments du patrimoine culturel présents dans les zones de travaux.

La Coordination nationale du MCA-Bénin Régional s'engage à :

- Mettre à disposition, les ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions découlant de la présente politique dans le cadre du respect des obligations de conformité ;
- Assurer une gouvernance participative impliquant toutes les parties prenantes du programme ;
- Assurer une communication responsable appropriée ;
- Veiller à ce que la présente politique environnementale et sociale soit connue de tous les acteurs concernés, révisée et mise à jour annuellement, reste en permanence adaptée, pertinente, adéquate et efficace.

Cette politique est disponible pour nos parties intéressées et le public sur le portail web :

[www.mcabeninreg.bj](http://www.mcabeninreg.bj)

*Afiss Bileoma*

**Afiss BILEOMA**  
**Coordonnateur National**

